

Conseillers en exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

**OBJET :**BUDGET GENERAL  
AFFECTATION DU  
RESULTAT  
2025

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

**DELIBERATION N°2026-35****PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt huit avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier MEHL

**Présents** : MM. Didier MEHL, Jean-Lou PAILHES, Christophe MARIJON, Delphine PERROT, André DELEAGE, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Serge VINARD, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Jérôme FONT, Vincent FARGIER, Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Charlotte ROUGIER, Sylvie DUBOIS, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU, Marie FARGIER**Excusés** : MM, Marie-Jeanne COSSE, Christophe VIGNE, Klara HOZNEK**Procurations** : MM Marie-Jeanne COSSE à Christophe MARIJON, Christophe VIGNE à Sylvie DUBOIS, Klara HOZNEK à André DELEAGE**Absents non excusés** : MM.

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Karine Lefebvre a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

**Reports :**

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -254 073,38 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 427 322,99 €

**Soldes d'exécution :**

Un solde d'exécution (excédent investissement - 001) de la section d'investissement de : -56 814,73 €

Un solde d'exécution (excédent fonctionnement - 002) de la section de fonctionnement de : 423 750,50 €

**Restes à réaliser :** Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 664 594,27 €

En recettes pour un montant de : 801 133,30 €

**Besoin net de la section d'investissement :**

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 174 349,08 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

**Compte 1068 :**

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 174 349,08 €

**Ligne 002 :**

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 676 724,41 €

La présente délibération est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 28 avril 2026



Didier MEHL  
Maire de Villeneuve de Berg